

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL

Vendredi 13 juin 2014 – 14h/19h

IBIS GENTILLY

Présents	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN,
Excusés	Patrick SOIN

Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. SECRETARIAT GENERAL / ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Point licences

Ce point sera effectué de façon détaillée lors du Comité Directeur suivant cette réunion.

1.2 Siège Fédéral : point d'avancement

L'audience du 19 mai 2014 a été reportée à ce lundi 16 juin 2014. Une information plus précise sera communiquée après la tenue de cette audience, à laquelle participera Guillaume FRITSCH.

Dès la libération des locaux, un gardiennage sera mis en place et les travaux seront lancés dans les meilleurs délais.

1.3 Recrutement coordonnateur Emplois d'Avenir

Frank BIGNET rappelle le contexte de recrutement d'un coordonnateur des Emplois d'Avenir et le périmètre de son poste : déploiement des emplois d'avenir sur le territoire national, rapprochement avec les conseillers territoriaux, création d'un observatoire des métiers en triathlon, renforcement des relations de la F.F.TRI. avec les différents réseaux nationaux, communication avec les employeurs, exploration de nouvelles thématiques avec sécurisation du développement de la pratique, recherche de financements pour des actions au service des licenciés, etc. La personne recrutée sur ce poste, est placée sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services. Elle sera aussi amenée à le seconder dans ses missions de Gestion des Ressources Humaines. Les membres du Bureau Directeur valident la proposition de recrutement, sur un profil Cadre, groupe 7 de la Convention Collective Nationale du Sport. La prise de fonction doit être effective au 01^{er} septembre 2014.

1.4 Mise en concurrence assurance

Le groupe de travail « assurance », composé de Jean-Michel BUNIET, Cédric GOSSE, Emmanuel CHABANNES et Guillaume FRITSCH, a mis en place un cahier des charges qui a été transmis aux assureurs et aux courtiers qui en faisaient la demande à compter du 20 mars 2014.

Trois offres ont été déposées dans les délais impartis. L'une de ces offres est particulièrement coûteuse, elle sera donc écartée et seuls deux candidats seront convoqués pour une audition. A l'issue de l'audition des deux candidats encore en lice, un Bureau Directeur téléphoné pourra être organisé afin de valider une proposition d'assurance 2014 - 2018.

1.5 Chasuble arbitres

Jean-Michel BUNIET propose aux membres du BDF d'envisager une évolution des chasubles des arbitres (forme, couleurs...). Tous les membres du BDF y sont favorables. Il est proposé de mandater la CNA afin de réfléchir à une évolution et d'y associer le Secteur Communication Marketing afin de rechercher un partenariat spécifique, comme cela existe dans d'autres sports.

2. TRESORERIE GENERALE

2.1 Créances au 31 mai 2014

Un tableau reprenant l'état des différentes créances est diffusé en réunion. Bernard SAINT-JEAN, en charge de ce suivi, fait part des relances effectuées. Le montant total des créances à ce jour est de 33 953 euros.

2.2 Suivi budgétaire au 31 mars 2014

Emmanuel CHABANNES commente le tableau de bord du suivi budgétaire qui est diffusé en réunion. Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière, présentera ce nouveau suivi budgétaire lors du Comité Directeur suivant ce BD.

3. MARKETING/COMMUNICATION

3.1 Diffusion du clip institutionnel fédéral

Frank GASQUET, Vice-Président en charge de la communication et du marketing, présente le film institutionnel de la fédération :

- **Objectif** : disposer d'un outil dynamique/moderne pour présenter le Triathlon aux différents interlocuteurs de la F.F.TRI. (partenaires institutionnels et privés, médias, grand public, ...) mais aussi des ligues et des clubs.
- **Format** : Clip de 3.30 min, véritable « carte de visite » de la F.F.TRI.
- **Parti pris** : Favoriser la transmission de messages clés par l'image (esthétisme des plans et des postures). Les textes n'ont qu'un rôle complémentaire.
- **Contraintes** : Montrer la diversité des pratiques et profils de pratiquants avec une banque image principalement composée de « rushs » issus des épreuves élite du Grand Prix de Triathlon.

Frank GASQUET précise que certaines images ont été données gracieusement par ASO et par Gérard IACONO, organisateur d'Embrun, et les membres du BDF les en remercient chaleureusement.

Le film est largement apprécié par tous les membres du Bureau Directeur. Présenté au Comité Directeur suivant ce BD, ce film sera mis à disposition sur notre site internet dès le 16 juin 2014.

3.2 Point prospection commerciale Sportsourcing

Frank GASQUET rappelle que depuis le début de l'année 2014, le service marketing F.F.TRI. s'appuie sur une régie commerciale spécialisée dans le sport : SportSourcing. L'objectif est de finaliser de nouveaux partenariats privés.

3.3 Presse spécialisée – Triathlète Magazine

A ce jour, la F.F.TRI. adresse 4 numéros de Triathlète Magazine à chaque foyer de licenciés. Il est proposé de modifier cette formule dès 2015, sous réserve de négociation financière avec Triathlète Magazine, et d'adresser 11 numéros en version numériques + le numéro de janvier avec le calendrier au format papier.

Les membres du BDF valident cette orientation à la majorité.

4. Triathlon Evènements

4.1 Manifestations 2014 : Embrun, Nice, Paris

Bernard SAINT-JEAN et Dominique SAGARY travaillent avec le Comité d'Organisation sur l'édition Embrun 2014, mais aussi sur 2015. Le programme de 2014 sera présenté au comité Directeur suivant ce Bureau, ainsi que l'évolution souhaitée autour d'une « semaine fédérale ».

Dominique SAGARY propose un point d'étape concernant l'organisation du Triathlon de Nice 2014. Actuellement, près de 500 personnes sont inscrites. Une évolution du parcours vélo est à l'étude. Le programme sera prochainement arrêté. A noter qu'en 2015, le triathlon sera organisé dans le cadre des « European Master Games ».

Dominique FRIZZA fait part d'un projet, au niveau de l'ETU, de voir organisée une Coupe d'Europe des Clubs. La question est posée de la confier à la France, et notamment à Nice. Les prochains RDV à l'international devraient apporter des éléments plus précis concernant ce dernier projet.

Bernard SAINT-JEAN fait part de l'état d'avancement de la manifestation « Triathlon de Paris 2014 » qui se déroulera sur le format « Bike and Run », le 19 octobre prochain, autour de la Tour Eiffel et du Trocadéro. Les dossiers sont déposés auprès de la Préfecture et de la Ville de Paris. A ce jour, 90 équipes sont inscrites.

Triathlon de Paris 2015 : des démarches sont en cours afin de pouvoir nager sur Paris ou la couronne.

D'une façon générale, concernant les épreuves organisées sous l'égide de la Fédération, et notamment les Championnats de France au cours desquels des T-shirts sont remis aux Triathlètes, Michelle MONSERAT demande que nous soyons vigilants afin que les tenues remises aux femmes soient des coupes femmes.

5. Développement

5.1 Présentation de la charte GENERALI

Cette charte sera présentée de façon détaillée, au Comité Directeur suivant ce Bureau Directeur, par Jean-Marc GROSSETETE, Président de la Commission Nationale Développement Durable.

5.2 Proposition d'évolution du label étoile DD

Jean-Marc GROSSETETE, Président de la Commission Nationale Développement Durable, propose de faire évoluer le label DD*, en utilisant l'architecture du label DD**. Il présentera ce projet de façon détaillée en Comité Directeur.

5.3 Présentation du plan d'action de la CN Outre-Mer

Le projet de développement de la CNOM a été envoyé aux membres du Bureau Directeur, et n'appelle aucune remarque particulière. Il sera présenté de façon détaillée, au Comité Directeur suivant cette réunion par Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la CNOM.

5.4 Evolution de la classification Paratriathlon

L'entrée du Paratriathlon aux Jeux Paralympiques a amené l'ITU à retravailler sur la classification des paratriathlètes.

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, propose aux membres du BDF de mettre en place une classification simplifiée en fonction du mode de locomotion :

Classification simplifiée par mode de locomotion	Classification ITU
Handbike - Fauteuil	PT1 : Score lors de la classification > 640 points. Utilisateurs de handcycle et fauteuil.
Debout (natation - vélo - course à pied)	PT2 : Score lors de la classification inférieur à 454,9 points. Avec possibilité d'utilisation de prothèse. PT3 : Score lors de la classification entre 455,0 et 494,9 points. Avec possibilité d'utilisation de prothèse. PT4 : Score lors de la classification entre 495,0 et 557,0. Avec possibilité d'utilisation de prothèse.
Tandem	PT 5 : Athlètes classés en B1, B2, B3 selon la classification IBSA/IPC. Utilisateurs de Tandem avec guide.
Vélo - Fauteuil	Catégorie non représentée à l'international.

Frank BIGNET propose que la classification ITU soit appliquée sur **le Championnat de France Paratriathlon** (Grande Epreuve) et sur toute **World Para Event (WPE) organisée sur le territoire national. Sur les autres épreuves du calendrier fédéral**, Frank BIGNET propose ::

- D'appliquer la classification simplifiée (cf tableau ci-dessus)
- D'appliquer la classification I.T.U., si, et seulement si, tous les paratriathlètes inscrits sont déjà classifiés

Ces propositions sont validées à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur.

Frank BIGNET propose également d'intégrer la mise en place d'une classification ITU au cahier des charges du Championnat de France de Paratriathlon afin de :

- Permettre aux athlètes souhaitant s'orienter vers une pratique internationale (groupe d'âge ou élite) de passer une classification officielle.
- Classifier officiellement un maximum de paratriathlètes sur une même épreuve.

Une qualification ITU étant nécessaire pour pouvoir classer les paratriathlètes, deux médecins (Claude Marblé et Hervé Collado) participent cette année à une formation de « medical classifier » et deux techniciens (Nicolas Becker et Cyrille Mazure) participent cette année à une formation de « technical classifier ».

Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du BDF.

Frank BIGNET souhaite qu'une réflexion soit menée, dans l'évolution du dispositif « Espace Tri 2.0 », au moment de la prise de licence, afin que les paratriathlètes soient éventuellement identifiés, et ce, afin de mieux les accompagner dans leur parcours sportif, au niveau national et international. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette orientation. Un rapprochement avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.) sera nécessaire.

5.5 Démarche de simplification de la RGF/Proposition d'évolution

Ce point sera présenté, de façon détaillée, par Pierre BIGOT, en charge de ce dossier, au Comité Directeur suivant cette réunion

6. Vie Sportive

6.1 Présentation du plan de formation des délégués techniques

Dominique SAGARY présente un point d'avancement du groupe de travail, constitué d'Alexandre PY, Yannick PETIT, David MANGEL, Dominique SAGARY, en charge d'une réflexion à la mise en place d'une formation dédiée aux Délégués Techniques Nationaux, et à une classification suivant différents niveaux de compétences. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette orientation. Ce projet pourrait être présenté au Comité Directeur d'octobre.

7. Haut Niveau / International / Médical

7.1 Bilan de la réunion Haut Niveau du 05 avril 2014

La réunion du 5 avril dernier réunissait Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Dominique FRIZZA, Gérard HONNORAT, Laurent MASSIAS, Benjamin MAZE, Alexandre PY, Florent ROY, Dominique SAGARY, Thierry SAMMUT. L'objectif était d'imaginer comment favoriser l'implication de nos structures fédérales dans un processus d'accès vers le Haut Niveau.

Frank BIGNET présente aux membres du Bureau Directeur, la liste des préconisations issues de ce temps de travail, les actions à mettre en œuvre, et les dates auxquelles ces évolutions devraient aboutir :

- "Rencontre individuelle des dirigeants de clubs avec sportifs identifiés (Rio 2016 - Tokyo 2020)"
- Cahier de préconisations des GEF Jeunes
- "Labellisation des écoles de triathlon sur l'axe unique du sport pour tous"
- Labellisation des structures d'accueil d'accès au haut niveau
- "Critères d'accès aux CF jeune avec quota individuel et quota équipe"
- "Règlement D1 Triathlon : quota français, droits d'accès..."
- Organisation d'épreuves I.T.U. : Coupe d'Europe junior, Coupe d'Europe ou Coupe du Monde Elite, Paratriathlon Event
- "Réflexion sur les droits de formation et droits de mutation"

Les membres du Bureau Directeur sont favorables à la mise en œuvre de ces préconisations et proposent que chaque Vice-Président soit garant des travaux à initier dans son secteur.

7.2 Point sur les affaires internationales

Denis JAEGER, Président de la Commission Nationale des Affaires Internationales présentera un point d'information sur les affaires internationales, au cours du Comité Directeur suivant cette réunion.
Dominique FRIZZA fait part de certaines demandes émanant des Groupes d'Âges lors de leurs déplacements. En l'attente du retour de tous les questionnaires de satisfaction, il est important de réfléchir aux premières demandes, notamment dans la proposition d'un package, incluant des T-shirts spécifiques « Equipe de France ». Les membres du Bureau Directeur sont tout à fait favorables à de telles orientations, visant à accompagner au mieux nos Groupes d'Âges.

7.3 Compte rendu réunion déplacements internationaux

Dominique FRIZZA fait savoir qu'il a piloté une réunion de travail le 04 avril dernier visant à optimiser les déplacements internationaux.
Ont participé à cette réunion :Narjess BRAHIM - Kahéna TAALBA – Frank BIGNET - Benjamin MAZE - Cyrille MAZURE – Dominique FRIZZA.

7.4 Anniversaire ITU

Le 25^{ème} anniversaire de l'ITU et de la F.F.TRI. sera fêté les 12 et 13 décembre 2014 en Avignon.
Seront invités à cet anniversaire :

- Les membres du Comité Directeur Fédéral,
- Les Président(e)s de Ligues Régionales,
- Les Président(e)s de Commissions Nationales,
- Des VIP F.F.TRI.
- Les membres de l'Executive Board de l'ITU,
- Des VIP I.T.U.

Il est précisé que les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par la F.F.TRI..

7.5 Retour des travaux sur Hygiène et sécurité

Dominique FRIZZA, Vice-Président en charge du haut niveau, présente les résultats des travaux et les préconisations du groupe de travail « Hygiène et Sécurité ». Ce groupe de travail était piloté par le Dr Claude MARBLE et Dominique FRIZZA et était composé de :

- Dominique SAGARY – François HUISSIER – Jacky BAUDRAND – Denis MAIRE – Christophe LEGRAND – Pascal GODEL – Denis MARCHE – Benjamin MAZE – intervention ponctuelle du Dr LE NABAT, *médecin de la ligue de La Réunion*

Sur le plan réglementaire :

CAS N° 1: LA NATATION A LIEU DANS UNE « ZONE DE BAIGNADE » (terme officiel définissant une zone clairement délimitée, contrôlée et autorisée par les autorités sanitaires)

- **L'organisateur n'est pas tenu d'effectuer d'analyses**

CAS N° 2: LA NATATION N'A PAS LIEU DANS UNE ZONE DE BAIGNADE

- **L'organisateur doit fournir un compte rendu d'analyse de l'eau qui devra être affiché et accessible sur le site.**
- Date de l'analyse? dans le mois qui précède la manifestation avec un retour du résultat vers le médecin et le président de ligue au moins 15 jours avant la compétition.
- Combien de prélèvement? 1 prélèvement au minimum doit être effectué
- Lieu du prélèvement? seul impératif, effectuer le prélèvement dans l'eau dans laquelle se déroulera la partie natation.
- Nature des analyses? les analyses doivent comporter
 - Nombre d'entérocoque en UFC/100 ml
 - Nombre d'Escherichia Coli en UFC/100 ml
- Limites préconisées voir le site ministériel
<http://baignades.sante.gouv.fr/baignades/editorial/fr/controle/interpretation.html>
- **POINT IMPORTANT :** il est précisé que les ARS ou les préfetures peuvent demander des analyses complémentaires

Affichage des résultats :

- **En l'absence de production de compte rendu d'analyse, le Président de ligue ou son représentant informe l'organisateur de l'annulation de la partie natation.**
- Les résultats seront affichés sur le lieu du retrait des dossards et ce, de façon visible. Ils seront, de plus, clairement explicités par l'organisateur. Il devra faire figurer l'un des deux commentaires suivants :
- « Les résultats d'analyses sont inférieurs aux valeurs limites préconisées, la qualité de l'eau est jugée suffisante. »
- « Les résultats d'analyses s'écartent des valeurs limites préconisées, la qualité de l'eau est jugée insuffisante. Les participants sont libres, au vu de l'information sur la qualité des eaux, de choisir ou non de prendre le départ de la course. »
- Dans le cas de conditions météorologiques exceptionnelles, en particulier lors de fortes précipitations, la qualité bactériologique de l'eau de baignade peut être rapidement dégradée, l'organisateur doit prendre en compte cet aspect.

Pour toute nouvelle organisation

- Pour toute nouvelle organisation, dont la partie natation doit se dérouler en dehors d'une zone de baignade, un compte rendu de l'analyse doit être joint au dossier de demande d'organisation envoyé à la ligue ou à la Fédération pour le cas des Grandes Epreuves.
- Pour toutes les épreuves: l'annulation de la natation doit être anticipée – le « plan B » duathlon doit être opérationnel.

Concernant le dispositif préventif préconisé :

1. La mise en place d'une veille sanitaire axée sur deux points :

- Le Dr MARBLE restera à l'écoute d'éventuels problèmes de santé à la suite d'épreuves comportant une partie natation.
- Le Dr LHUISSIER récupérera les données d'analyse de l'eau sur des ligues tests : Pays de Loire, Bourgogne, Cote D 'Azur et Nord Pas de Calais afin de mieux connaître les qualités des eaux de baignade des compétitions. Un questionnaire et une banque de données seront établis par le Dr LHUISSIER.

2. La création de documents d' Information sur les maladies liées à la baignade

INFORMATION SUR LES MALADIES

- Les maladies liées à la baignade sont rares mais lorsqu'elles surviennent il est important d'évoquer certaines causes qui nécessitent des traitements adaptés.
- Les risques de pathologies sont de plus en plus faibles grâce aux contrôles croissants des autorités sanitaires et aux exigences importantes d'obtention du label « zone de baignade ».
- Néanmoins on peut, de manière non exhaustive, évoquer et sans rentrer dans le détail: **Les infections par les germes fécaux** (mammifères, oiseaux, égouts) - **les algues bleues** (production de cyanobactéries) - **La dermatite du baigneur** (affection de la peau causée par des larves d'excréments d'oiseaux aquatiques que l'on retrouve sur certaines plages) - **La leptospirose** (cette maladie, qui peut être mortelle, se transmet par le contact de la peau ou des muqueuses (ORL, conjonctive oculaire) avec de l'eau douce contaminée par l'urine d'animaux infectés (rongeurs, chiens, bovins, chevaux, porcs..).

Les préconisations présentées sont adoptées à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur et seront ainsi présentées au CDF suivant cette réunion.

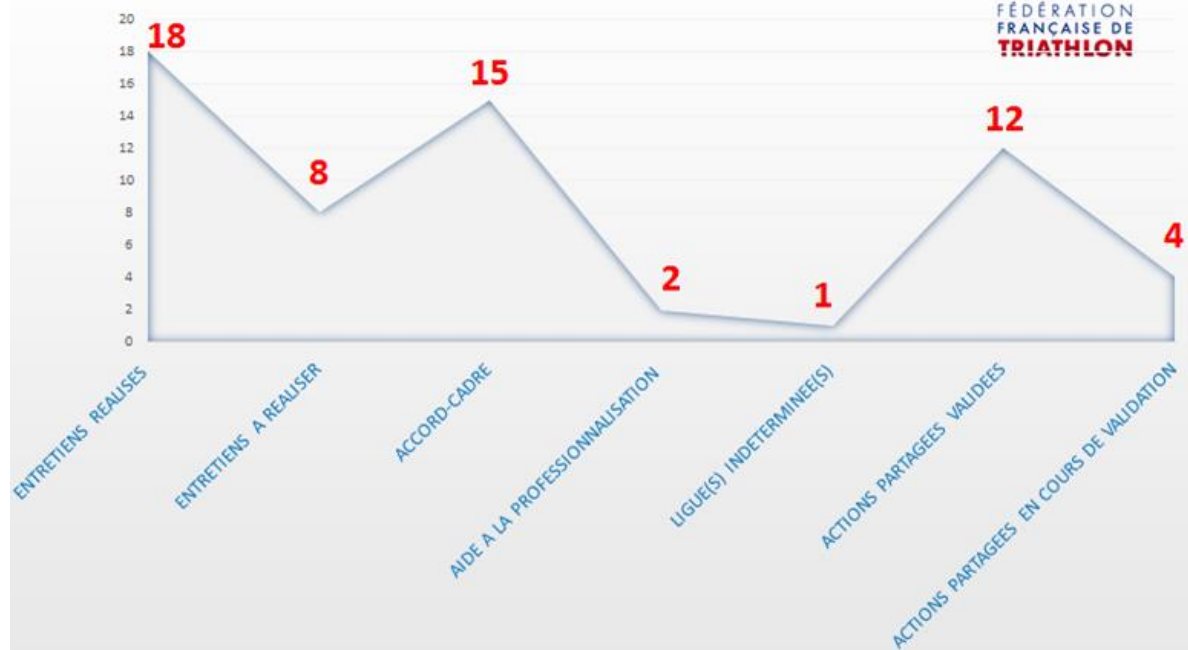
8.

Relation avec les ligues régionales / Discipline

8.1 Point d'information : accord cadre F.F.TRI./LR

Cédric GOSSE, Vice-Président en charge des relations avec les ligues régionales, présente un point d'information sur les dispositifs d'aide à la professionnalisation.

Synthèse des entretiens



Items de développement investis par les ligues



8.2 Validation de la composition du comité d'évaluation des dispositifs fédéraux de professionnalisation en faveur des L.R.TRI.

Conformément au texte validé en CDF du 2 février 2014, le comité d'évaluation doit être composé de 3 membres :

- Dont le Président de la Commission Nationale Emploi Formation (C.N.E.F.)
- Dont au moins 2 d'entre eux doivent être membres du Comité Directeur Fédéral
- Dont aucun d'entre eux ne doit exercer un mandat de Président(e) de Ligue

- Si le Président de la C.N.E.F. devait également être Président de Ligue, il ne prendra pas part à ce comité d'évaluation et proposera un représentant issu de sa commission.

Il est proposé aux membres du BDF de valider la nomination des trois personnes ci-dessous listées :

1. Monsieur Alexandre Py
2. Monsieur Jacky Baudrand
3. Monsieur Pascal Godel

La nomination de ces trois personnes est validée à la majorité, et sera présentée au Comité Directeur suivant cette réunion.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général